

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 06200 Numéro SIREN : 885 397 448 Nom ou dénomination : 2SA TRANSPORTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2022 sous le numéro de dépôt 26171



EMPIRE EXPERTISE

VOS PARTENAIRES CROISSANCE
COMPTABILITE-AUDIT-CONSEIL

Certifié Conforme à
l'original

2SA TRANSPORTS

31/12/2021

Plaquette

Comptes annuels

Désignation de l'entreprise SASU 2SA TRANSPORTS										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise 18 AVENUE MARX DORMOY 93140 BONDY																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>9</td><td>7</td><td>4</td><td>4</td><td>8</td></tr></table>												8	8	5	3	9	7	4	4	8
8	8	5	3	9	7	4	4	8												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>1</td></tr></table>												1	1	2	1	1				
1	1	2																		
1	1																			
										Exercice N clos le										
										<table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>		3	1	1	2	0	2	1		
3	1	1	2	0	2	1														
ACTIF										Brut 1										
										Amortissements-Provisions 2										
										Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014		016															
	Immobilisations corporelles *		028		030															
	Immobilisations financières * (1)		040	15	042			15												
	Total I (5)		044	15	048			15												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	84319	070		84319													
		Autres * (3)	072	616	074		616													
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	6105	086		6105													
	Charges constatées d'avance *		092		094															
	Total II		096	91041	098		91041													
	Total général (I+II)		110	91056	112		91056													
PASSIF										Exercice N 1										
										NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		4500													
	Écarts de réévaluation				124															
	Réserve légale				126															
	Réserves réglementées *				130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132															
	Report à nouveau				134	8527														
	Résultat de l'exercice				136	24901														
	Provisions réglementées				140															
	Total I				142	37928														
Provisions pour risques et charges				Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	3000														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	3699														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		172	46429														
	Produits constatés d'avance				174															
Total III				176	53128															
Total général (I + II + III)				180	91056															
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	3000												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise SASU 2SA TRANSPORTS

Néant ☐ *

Exercice N clos le

13/11/2020

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons {	215	214	
		Services *	intracommunautaires	217	218	186053
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
	Autres produits			230	0	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	186053		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	70514	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)		243	244		
	Rémunérations du personnel *			250	73763	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	12054	
	Dotations aux amortissements *			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			34
Total des charges d'exploitation (II)			264	156366		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	29686		
Produits financiers (III)		280				
Charges financières (V)			294	49		
Produits exceptionnels (IV)			290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			290	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices (VII)			306	4446		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310	24901		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	24901	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324	4736		
	Divers* dont intérêts excédentaires des opes-cts d'associés	247				
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	ZFU (44 octies A)	987		
	ZRD (44 terdecies)	127	JEI (44 sexies A)	989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	ZRR (44 quindécies)	138		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit	346			350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	29637	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	29637	372		

2SA TRANSPORTS

Société par actions simplifiée à associé Unique
au capital de Quatre mille cinq cent Euros (4.500 €)
Siège social : 18, Avenue Marx Dormoy - Bondy (93140)
SIREN : 885 397 448

-:-

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1^{er} AOUT 2022

L'an deux mille-vingt-un le premier AOUT à dix heures, au siège social, Monsieur SIENOU SOUMAÏLA, Associé unique de la société 2SA TRANSPORTS, Société par Actions Simplifiée à Associé unique au capital de 4.500 euros, divisé en 100 actions de quarante-cinq euros (45€) chacune (ci-après désignée la « Société »), régulièrement convoqué par le Président conformément aux dispositions des statuts,

- Rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Examen et approbation du bilan au 31 décembre 2021,
- Affectation des résultats,
- Ratification des opérations prévues à l'article L. 227-10 du Code de Commerce,
- Quitus au Président,
- Approbation de dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, les explications fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties, le rapport de gestion du Président, les comptes, l'annexe et le bilan de l'exercice tels qu'ils sont présentés.

L'Associé unique approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus Président de son mandat pour cet exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 d'un montant de vingt-quatre-mille neuf-cent-un euros (24 901,00 €) comme suit :

Bénéfice de l'exercice24 901,00 €
Report A Nouveau Créiteur,8 077,00 €

TOTAL AFFECTABLE.....32 978,00 €

Cette somme est affectée ainsi :

Report A Nouveau Créiteur,32 978,00 €

TOTAL AFFECTE32 978,00 €

Le compte « report à nouveau » est ainsi porté de 8 077,00 euros à 32 978,00 euros.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique rappelle que Monsieur SIENOU SOUMAÏLA, n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, prend acte des conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce conclues entre Monsieur SIENOU SOUMAÏLA, et la Société (compte courant), et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique constate qu'aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé.

SIXIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités de publicité requises par la loi.

&&&&&

&&

L'ordre du jour étant épuisé, l'Associé unique déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique.

Monsieur SIENOU SOUMAÏLA,

2SA TRANSPORTS
18 Avenue Marx Dormoy
93141 Bobigny
Tel : 06 52 65 93 09
885 397 448 R.C.S. Bobigny